

SMICTOM LOT GARONNE BAISE**Comité Syndical du 30 juillet 2020****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt, le jeudi trente juillet à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Buzet sur Baïse, à la salle Polyvalente, rue du ruisseau de la Paix, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 24/07/2020.

Nombre de délégués syndicaux

en exercice: 24 délégués

n° ordre 2020-28

Présents : 23 votants : 24

Étaient présents : 23 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Madame Viviane BERNEDE (suppléante de Monsieur Jean-Pierre GENTILLET), Messieurs Alain PALADIN, Georges LEBON, Patrick JEANNEY, François COLLADO, Christian GIRARDI, Christian LAFOUGERE, Michel MASSET, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGIERI, Jean-Marc LLORCA (*12 présents*)

Albret Communauté : Mesdames Paulette LABORDE, Valérie TONIN, Evelyne CASEROTTO, Laurence BENLLOCH (suppléante d'Isabelle SALIS), Messieurs Joël CHRETIEN, Frédéric SANCHEZ, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIE, Christophe BESSIERES, Didier SOUBIRON (*11 présents*)

Assistaient également à la séance en qualité de suppléants sans voix délibérative :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Messieurs Alain MOULUCOU, Olivier REYNES

Albret Communauté : Madame Michèle AUTIPOUT, Messieurs Francis MALISANI, Pascal LEGENDRE, Joël AREVALILLO, Dominique HANROT)

Pouvoirs de vote : (1 pouvoir)

Albret Communauté : (1 pouvoir)

Monsieur Robert LINOSSIER à Monsieur Alain LORENZELLI (suppléant indisponible).

Assistaient également à la séance :

Madame Chantal FERRY : Directrice Générale

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Responsable Technique

Monsieur Sébastien BENSOUSSAN : Responsable Administratif

Madame Olivia MOREAU : Chargée de mission affaires juridiques et générales

Madame Laurence SANS : Secrétaire de direction

N° ordre : 2020-28 Désignation des représentants au syndicat ValOrizon**1. Désignation des représentants du SMICTOM LGB auprès du syndicat ValOrizon**

M. le Président rappelle que le SMICTOM LGB est membre du syndicat ValOrizon, et dispose de 5 membres élus parmi les délégués.

Il est fait appel à candidature.

Il est proposé de procéder par un vote à main levée, sous réserve que les membres l'acceptent à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité :

- Article 1 : Décide de ne pas procéder par un vote à bulletin secret
- Article 2 : Désigne les délégués suivants pour représenter le SMICTOM LGB au syndicat ValOrizon :
 - Alain LORENZELLI
 - Christian GIRARDI
 - Henri DE COLOMBEL
 - Didier SOUBIRON
 - François COLLADO

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	24
Pour	24
Contre	0
Abstention	0

Publication/Affichage : 05/08/2020

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président

Alain LORENZELLI